

PRÉSENTATION

En métropole, 69 % des enseignants du second degré en lycées et collèges publics exercent dans un domaine « disciplinaire » pour la rentrée scolaire 2000. Parmi eux, les deux tiers enseignent en lettres, mathématiques ou langues vivantes.

14,5 % des enseignants exercent dans les domaines technico-professionnels de la production dont près de 30 % en génie mécanique et un quart en technologie.

Les domaines technico-professionnels des services regroupent quant à eux 8,3 % des enseignants, principalement en économie et gestion.

Le nombre de professeurs d'EPS (PEPS, professeurs d'éducation physique et sportive) est équivalent à celui du domaine technico-professionnel.

À l'intérieur des domaines disciplinaires, la part des enseignants de mathématiques, physique ou chimie est la même en LEGT et en lycée professionnel (32 %). Elle est de 22 % en collège. Dans les collèges, ce sont les enseignants du groupe de disciplines « Lettres » qui sont les plus nombreux (28 %), de même qu'en lycée professionnel (57 %), alors qu'en lycée général ou technologique ce sont les enseignants de langues vivantes (24 %).

La proportion de non-titulaires est très variable d'une discipline à l'autre. Elle est plus importante dans les domaines technico-professionnels (9 % contre un peu moins de 4 % pour l'ensemble).

Les femmes sont majoritaires dans les domaines relatifs aux services (70 %) ainsi que dans les domaines disciplinaires (64 %), où l'on observe néanmoins de fortes disparités avec des taux allant de 40 % de femmes en philosophie à 81 % en langues vivantes.

DÉFINITIONS

■ **Groupe de disciplines « Lettres ».** Il intègre également les disciplines bivalentes lettres-histoire-géographie et lettres-langues (disciplines de type collège, lycée professionnel ou lycée), ainsi que lettres-EPS, lettres-éducation musicale et lettres-arts plastiques (disciplines de type collège).

■ **Groupe de disciplines « Mathématiques ».** Il intègre également les disciplines bivalentes mathématiques-sciences physiques (discipline de type collège, lycée professionnel ou lycée), mathématiques-éducation musicale ou musique (disciplines de type collège ou lycée), ainsi que mathématiques-arts plastiques et mathématiques-EPS (disciplines de type collège).

■ **Groupe de disciplines « Biologie-géologie ».** Ce groupe comprend, outre les sciences naturelles, les disciplines bivalentes sciences naturelles-EPS, sciences naturelles-physique-technologie (de type collège), ainsi que sciences naturelles-sciences physiques et sciences naturelles-mathématiques (disciplines de type lycée).

■ **Enseignement non spécialisé.** Ce groupe englobe les disciplines généralistes dispensées en sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) par des enseignants du premier degré ou des maîtres auxiliaires, ainsi que l'enseignement du braille ou du langage des signes.

■ **Non-titulaires.** Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 « Enquête sur le service des enseignants » (bases-relais académiques, à partir du module « répartition de service » du logiciel GEP en établissement et du système d'information « Emplois-Postes-Personnels » [EPP]), DPD, 2000-2001.

1 Répartition des enseignants du second degré public par groupe de disciplines en 2000-2001 (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM)

	Collèges et SEGPA	LP	LEGT	Total	% femmes	% non- titulaires	Total France métro. + DOM
Domaines disciplinaires :							
Philosophie	1	13	4 115	4 129	39,6	1,2	4 276
Lettres	40 479	10 357	15 243	66 079	75,7	2,6	69 220
Langues vivantes	30 372	101	23 325	53 798	80,5	3,8	55 670
Histoire-géographie	17 786	23	9 726	27 535	54,2	1,8	28 586
Sciences économiques et sociales	3	8	3 603	3 614	44,2	2,5	3 765
Mathématiques	24 861	5 879	17 211	47 951	47,1	2,0	50 081
Physique-chimie	6 731	45	13 624	20 400	42,6	2,8	21 085
Biologie-géologie	11 406	13	6 245	17 664	65,2	5,9	18 434
Biotechnologie-Génie biologique et biochimie	149	51	1 321	1 521	64,2	11,4	5 778
Éducation musicale	5 436	1	170	5 607	59,3	7,7	6 023
Arts plastiques	5 337	11	457	5 805	60,2	3,4	3 086
Métiers des arts appliqués	2	1 743	1 216	2 961	55,8	12,4	1 584
Total domaines disciplinaires	142 563	18 245	96 256	257 064	63,7	3,2	267 588
Domaines technico-professionnels de la production :							
Technologie	13 264	21	8	13 293	37,5	1,6	14 037
Encadrement des ateliers (1) : industrie	-	8	10	18	0,0	0,0	18
Génie industriel	1 445	3 974	1 397	6 816	34,2	21,0	7 179
Génie chimique	-	116	60	176	22,7	21,0	176
Génie civil	808	1 560	1 186	3 554	6,8	18,0	3 839
Génie thermique	298	594	367	1 259	4,3	21,0	1 344
Génie mécanique	150	6 065	8 881	15 096	3,0	9,5	15 565
Génie électrique	19	3 391	4 650	8 060	4,0	5,5	8 402
Biotechnologie-Santé-Environnement-Génie biologique	375	2 912	890	4 177	94,2	10,4	4 368
Hôtellerie : techniques culinaires	54	774	524	1 352	6,9	15,8	1 414
Total domaines technico-professionnels de la production	16 413	19 415	17 973	53 801	23,1	9,5	56 342
Domaines technico-professionnels des services :							
Encadrement des ateliers (1) : services	-	-	4	4	25,0	0,0	4
Informatique-Télématique	-	3	162	165	4,9	0,0	175
Industries graphiques	7	138	107	252	20,6	39,3	256
Conduite-Navigation	-	431	34	465	4,7	36,8	470
Métiers d'arts, de l'artisanat et spécifiques	14	251	154	419	29,8	40,8	433
Économie familiale et sociale-Collectivités	961	314	38	1 313	97,3	34,3	1 388
Paramédical et social, soins personnels	-	988	1 344	2 332	88,7	20,9	2 453
Économie et gestion	66	8 457	16 295	24 818	71,7	4,0	25 888
Hôtellerie : services, tourisme	28	643	641	1 312	40,2	11,5	1 349
Total domaines technico-professionnels des services	1 076	11 225	18 779	31 080	70,4	8,1	32 416
Enseignement non spécialisé (2)	85	19	3	107	68,2	89,7	111
Éducation physique et sportive	20 774	2 857	6 554	30 185	46,7	1,6	31 538
Total France métropolitaine	180 911	51 761	139 565	372 237	57,0	4,4	
Total France métro. + DOM	189 094	54 150	144 751	387 995	56,6	3,9	387 995

(1) Encadrement des ateliers : seuls les chefs de travaux effectuant au moins 1 heure d'enseignement sont comptabilisés.

Lecture - Les regroupements de disciplines correspondent en général à la nomenclature des « pivots » du système d'information Emplois-Postes-Personnels (EPP) des personnels enseignants du second degré, à l'exception des pivots : activités non spécialisées, encadrement des ateliers, biotechnologie-santé-environnement, collectivité et hôtellerie-tourisme dont les disciplines ont été rattachées à des domaines de spécialités différents, en cohérence avec la nomenclature des spécialités de formation en vigueur depuis septembre 1994.